



Emergency Response Assistance Canada
Assistance d'Intervention d'Urgence du Canada
1100, 744 – 4th Ave S.W. Calgary, Alberta T2P 3T4
Telephone: (587) 349-5880 Fax: (403) 543-6099 Web: www.erac.org

Mes salutations,

Ces derniers mois ont été fort occupés pour nous entre autres avec le séminaire national de formation qui fut selon moi, une réussite sur toute la ligne, car nous avons eu la chance de rencontrer, les conseillers en mesure corrective, les conseillers techniques, les chefs d'équipe d'intervention, les agents matières dangereuses et plusieurs autres invités dont les représentants de Transports Canada. Au total, vous totalisiez plus d'une centaine de convives. Pour ma part, le point culminant de ce séminaire fut certainement de rencontrer nos principaux dirigeants fortement engagés, mais sans nul doute le privilège d'écouter le discours de l'Honorable Lieutenant-Général Roméo Dallaire qui nous a tous convaincus à travers le partage de son expérience et de ses apprentissages. Ce que je retiens le plus de son discours fut sa déclaration : « si vous maintenez le statu quo vous allez nécessairement arriver dernier ». Je veux également prendre le temps de remercier tous les autres présentateurs et membres de l'équipe qui ont été les auteurs de ce grand succès je veux également prendre le temps de dire un merci tout spécial à Mme Carley Milhausen qui a été la planificatrice responsable de ce séminaire National qui a été sans contre dit un franc succès.

Don, Patrick et Louis-Philippe ont traversé tout le pays pour y performer les formations et évaluations régionales pour la plupart des 21 équipes d'intervention de l'AIUC (ERAC). Nous nous attendons à ce que toutes les séances de formation incluant les modules de formation disponibles en ligne soient terminées à l'automne conformément aux engagements de l'AIUC (ERAC).

Depuis les deux derniers mois, le Conseil d'administration de l'AIUC (ERAC) a récemment apporté quelques changements importants; suite à la démission de Chris Bunce du Canadien Pacifique, nous avons maintenant 11 membres qui siègent au Conseil d'administration. De plus, au début juin, Vlad Grigore a démissionné comme président et Wolfgang Wenk de Canwest Propane, ancien Vice-Président, a été élu comme président du Conseil d'administration. Nous avons également quelques nouveaux membres à qui nous aimerions souhaiter la bienvenue ; Glen Wilson des chemins de fer du Canadien Pacifique et Steve Wilson de Wilson Fuel Co. Ltée. Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, les membres ont finalement convenus de créer un groupe de travail qui aura comme mandat la planification stratégique portant sur l'avenir de l'AIUC (ERAC) ainsi que le mandat qui devra lui être confiée au courant des prochaines années.

Nous sommes actuellement en train finalisé la sélection d'un responsable en santé, sécurité et contrôle de la qualité. L'hôte de ce poste nous aidera à développer des processus de gestion entourant la santé et sécurité ainsi que la révision des politiques, des procédures, des directives ainsi que le matériel de formation disponible à l'AIUC (ERAC). Le détenteur de ce poste aura également un mandat de soutien auprès des responsables des opérations dans le cadre de la formation et de l'évaluation des intervenants de l'AIUC (ERAC).

Depuis l'an dernier, AIUC (ERAC) a été impliqué dans plusieurs comités et sous-comités en collaboration avec Transport Canada dont le groupe de travail sur les interventions d'urgence. Ce Comité a été créé pour formuler des recommandations auprès du ministre des Transports sur la façon d'améliorer la sécurité du transport ferroviaire pour les liquides inflammables. Il n'est d'aucun doute que bon nombre de ces recommandations viendront, par la suite affecter bon nombre de marchandises dangereuses transportées selon n'importe quel mode de transport. D'ailleurs, il n'est pas anodin de remarquer que le personnel de Transports Canada passera de 35 à 85 inspecteurs et RMS. Ces inspecteurs verront à s'assurer que les PIU (ERAP) sont conformes et que lorsque survient un incident dont l'activation du PIU est nécessaire qu'il respecte les engagements écrits. Les autorités de Transports Canada ont également fait remarquer que lorsqu'un incident survient et qu'il y a soit

un déversement potentiel, imminence ou relâchement réel, qu'ils s'attendent à ce que le PIU soit activé tel qu'il est écrit et qu'il a été approuvé par Transports Canada et ce, pour tous les détenteurs de PIU (ERAP) (nos détenteur de plans d'intervention). Si un titulaire de PIU (ERAP) choisit de ne pas activer leur PIU (ERAP), et qu'ils décident de répondre avec leur propre équipe d'intervention, ils échapperont alors à toute immunité et protection contre la responsabilité garantie par Transport Canada, en vertu de l'article 20 de la Loi. De plus, si le titulaire du PIU (ERAP) est également un détenteur de plan d'intervention avec l'AIUC (ERAC), il sera également exclu par nos assureurs de toute protection et assurance responsabilité.

AIUC (ERAC) est heureuse de s'associer aux événements nationaux « TransCAER » qui auront lieu partout au Canada au courant des prochains mois en assistant aux diverses activités régionales et aux réunions d'un océan à l'autre du pays. Nous sommes également membres associés de « CERCA » ce qui nous permettra d'introduire les méthodes d'évaluation documentaire selon le standard « TEAP III » auprès de nos équipes. Et finalement, nous tenons à vous mentionner qu'AIUC (ERAC) est un fier commanditaire de l'Association des Chemins de fer du Canada (ACFC), du wagon-école de « TransCAER » et de l'Association canadienne des chefs pompiers (ACCP).

Je tiens à vous souhaiter, à vous et à votre famille, un été des plus agréable et... soyez prudents !